

Chers étudiants, chères étudiantes,

Avant toute chose, je vous remercie vivement de l'intérêt que vous avez marqué pour le double master droit-gestion.

A la suite de cette séance, plusieurs précisions s'avèrent nécessaires :

1. Les **slides** présentées ainsi que le **formulaire de candidature** sont dès à présent disponibles sur la page du master droit-gestion sur le site de HEC Liège.
2. L'enregistrement de la séance d'information est disponible via le lien suivant :
<https://manage.lifesize.com/singleRecording/5eb6d7b6-d695-43c7-914e-6ccd94e67a42>
3. **Concernant les séjours Erasmus** : je vous confirme la possibilité de réaliser un Erasmus avec HEC au cours du premier quadrimestre du bloc 1 de master (la première année de master).
NB : La restriction évoquée d'erasmus à réaliser uniquement en 3^e année ne s'applique en réalité que pour les étudiants provenant de la filière droit.
4. **Concernant les cours de langues**, deux situations peuvent se présenter :
 - a. La première, vous aviez néerlandais en BAC. Dans ce cas, vous poursuivez avec « Langue néerlandaise pour le management, niveau 4 ».
 - b. La seconde, vous n'aviez pas de néerlandais en Bac. Dans ce second cas, vous ne pouvez plus suivre la langue de bachelier. Vous devrez prendre les cours « Langue néerlandaise pour le management, niveau débutant ».

Les cours « Langue néerlandaise pour le management, niveau 4 » et « Langue néerlandais pour le management, niveau débutant » sont deux cours spécifiques à la finalité droit du MSG et à la finalité gestion du Master en droit. Les étudiants des autres finalités du MSG n'y participent donc pas.

Je serai heureuse de répondre à toute question complémentaire qui me serait adressée par email (droit.gestion@uliege.be).

Bien cordialement,

Fanny Voisin